

## **Carnaval 2012**

**Du 20 au 24 février 2012**

### **Méli-mélo de carnaval**



**3-4 ans – Code S-C1**

**De 09h00 à 12h00 - PAF : 49€**

**Animatrice : Julie**

Avec Julie, c'est le monde merveilleux des histoires et les activités qui en découlent que tu vas découvrir cette semaine. Des bricolages, de la cuisine, des chants... Plein de chouettes surprises

pour passer un agréable Carnaval.

Prévoir un tablier et une collation.

### **.Le carnaval des drôles de bestioles**

5-7 ans – Code S-C2

De 09h00 à 12h00 – PAF : 49€

Animatrice : Alice

Tu aimes les animaux ? Tu n'as pas peur du « bizarre » ? Alors rejoins vite Alice dans un univers haut en couleurs et rempli de drôles de bestioles ! Tu pourras confectionner le masque de ton animal préféré, tu pourras inventer ta mascotte souvenir très originale et également apprendre un chant qui fera partir les mauvais esprits ! Bien-entendu, ce n'est pas tout ! Chuut...surprise !!!

Prévoir un tablier, une collation.

### **Immersion anglais/bricolage**

[http://www.habay-culture.be/ateliers-vacances/carnaval-2012/uk3/8-10 ans](http://www.habay-culture.be/ateliers-vacances/carnaval-2012/uk3/8-10%20ans) – Code S-C3

**De 9h00 à 16h00 – PAF : 79€**

**Animateur : Philippe**

Do you speak English ? Non ? Pas de souci. Avec Philippe, tu apprendras plein de mots nouveaux tout en t'amusant : musique, cuisine, histoires, bricolages...le tout, in English, of course.

Prévoir un tablier, une collation et le pique-nique de midi.

## **Comment s'inscrire ?**

- > Téléphoner au Centre culturel 063/42 41 07.
- > Remplir un formulaire disponible au Centre ou le demander par e-mail.
- > L'inscription effective est prise en compte après le versement du coût de l'atelier sur le compte du Centre. Merci de mentionner clairement le nom, prénom de l'enfant ainsi que l'intitulé exact du stage.
- > Désistement : Il doit être signalé au plus tard le vendredi avant le début de l'atelier. Le Centre culturel vous rembourse en prélevant 5€ pour les frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement n'est possible.
- > Les ateliers ne recueillant pas assez d'inscriptions peuvent être supprimés, vous êtes alors intégralement remboursé.